

---

# POLITIQUE POUR L'UTILISATION DE L'ENSEIGNE ÉLECTRONIQUE

---

Politique No. AD-03-2016



LE 9 MAI 2016  
LA MUNICIPALITÉ DE LA NATION

Approuvée par le conseil le 9 mai 2016 Résolution #289-2016  
Mise à jour le 23 novembre 2018



**CORPORATION DE LA MUNICIPALITÉ DE LA NATION**  
**POLITIQUE POUR L'USAGE DE L'ENSEIGNE ÉLECTRONIQUE**  
**LE 9 MAI 2016**

**INTENTION**

L'enseigne électronique située au 673, chemin Limoges à Limoges (Ontario) est appartenue et gérée par la municipalité en partenariat avec le Comité des citoyens de Limoges.

Le but est d'afficher des messages d'intérêts communautaires, de la publicité commerciale et des annonces d'intérêt public pour promouvoir les activités et les événements, informer le public et générer des revenus en vendant des espaces de publicité commerciale.

**DÉFINITIONS**

1. « Individus » désigne les résidents à l'intérieur de la municipalité de La Nation.
2. « Charité » désigne un organisme qui est légalement enregistré avec l'Agence du revenu du Canada ou le gouvernement de l'Ontario et qui possède un numéro d'enregistrement valide à titre d'organisme de bienfaisance.
3. Organisme « à but non lucratif » ou « non lucratif » désigne un modèle de structure organisationnelle qui est gérée de façon institutionnelle en fonction du recouvrement des coûts, pour lequel l'incorporation est accordée par le gouvernement ou, dans certaines juridictions, une association d'individus qui n'est pas incorporée, aux fins fixées par le statut tel que religieux, scientifique, social, littéraire, éducationnel, récréatif ou à base volontaire.

**MODALITÉS ET CONDITIONS**

1. Le principe du premier venu, premier servit s'applique.
2. Les organisations, les entreprises et les individus doivent utiliser le formulaire de demande disponible sur le site Web de la municipalité ([www.nationmun.ca](http://www.nationmun.ca)) ou au bureau de la municipalité au 958 route 500 Ouest, Casselman (Ontario) K0C 1M0.
3. La municipalité doit afficher les annonces en français et en anglais. Toutes les demandes doivent être traduites par le demandeur.
4. Le formulaire de demande (Annexe « A ») doit être soumis à la municipalité via courriel à [communication@nationmun.ca](mailto:communication@nationmun.ca) ou par télécopieur au 613-764-3310, au moins **10 jours** avant la date de l'activité. Aucune demande ne sera acceptée par téléphone. Seules les demandes inscrites sur le formulaire approprié et signé par le demandeur seront acceptées.
5. Aucun message de nature politique ne sera accepté.

6. La municipalité se réserve le droit de déplacer, d'enlever ou de retarder l'affichage de l'annonce due au non-paiement ou pour toutes autres raisons qu'elle juge nécessaire tel que les messages d'urgences dédiés à la communauté.
7. Les paiements devront se faire au moins 5 jours avant que l'annonce apparaisse. Si l'annonce n'est pas payée, l'annonce n'apparaîtra pas sur l'enseigne.

### **MISE EN PLACE, FRÉQUENCE ET LONGUEUR DES MESSAGES**

1. La mise en place, la fréquence et la longueur des messages sont à la discrétion de la municipalité. La municipalité se réserve le droit de modifier le message, de refuser ou de retarder l'affichage du message à une date ultérieure. Aucun langage vulgaire ne sera toléré.
2. La municipalité ne sera pas tenue responsable des erreurs résultant des erreurs soumissionnées par le demandeur.
3. Si l'activité ou l'évènement est annulé avant ou pendant l'affichage du message, la municipalité devrait être avisée dans les plus brefs délais. Si les frais ont été empochés, aucun rabais ne sera remboursé.
4. La municipalité ne sera pas tenue responsable de l'arrêt ou des ruptures du fonctionnement de l'enseigne électronique qui sont hors de son contrôle.

## FRAIS

### ORGANISMES À BUT NON LUCRATIF

Les groupes ou organismes suivants auront un accès gratuit illimité pour les annonces sur l'enseigne électronique:

- Annonce du service publique
- Groupes à but non lucratif
- Groupes communautaires
- Activités de collecte de fonds dans La Nation
- Activités sportives
- Comité de citoyens
- Carrefour Santé Limoges
- Groupes de l'âge d'or

Toutes autres annonces seront sujettes aux frais suivants :

<b>Organisations dans la municipalité de La Nation</b>	<b>Organisations à l'extérieure de La municipalité de La Nation</b>
\$20.00 pour 7 jours	\$40.00 pour 7 jours
\$30.00 pour 14 jours	\$60.00 pour 14 jours
\$60.00 par mois pour 1 à 3 mois	\$120.00 par mois pour 1 à 3 mois

### ENTREPRISES

<b>Entreprises dans la municipalité de La Nation</b>	<b>Entreprises à l'extérieure de la municipalité de La Nation</b>
\$75.00 pour 7 jours*	\$120.00 pour 7 jours*
\$100.00 pour 14 jours*	\$180.00 pour 14 jours*
\$180.00 pour 6 mois*+	\$360.00 pour 6 mois*+
*SVP fournir votre message dans un format JPEG ou sur une clé USB, autrement ajouter 50.00\$ pour le montage. + Un frais de 50.00\$ sera appliqué pour tout autre changement dans le message.	* SVP fournir votre message dans un format JPEG ou sur une clé USB, autrement ajouter 50.00\$ pour le montage. + Un frais de 50.00\$ sera appliqué pour tout autre changement dans le message.

### INDIVIDUS

<b>Résidents dans la municipalité de La Nation</b>	<b>Individus résidant à l'extérieur de la municipalité de La Nation</b>
\$25.00 pour 3 jours*+	\$50.00 pour 3 jours*+
* SVP fournir votre message dans un format JPEG ou sur une clé USB, autrement ajouter 50.00\$ pour le montage. + Un frais de 50.00\$ sera appliqué pour tout autre changement dans le message.	* SVP fournir votre message dans un format JPEG ou sur une clé USB, autrement ajouter 50.00\$ pour le montage. + Un frais de 50.00\$ sera appliqué pour tout autre changement dans le message.

**Pour plus d'information, veuillez contacter :**

- Josée Brizard, Greffière – 613-764-5444 (poste 235), [ibrizard@nationmun.ca](mailto:ibrizard@nationmun.ca).
- Karine Lalonde, Coordinatrice de la communication et du marketing – 613-764-5444 (poste 231) [communication@nationmun.ca](mailto:communication@nationmun.ca)
- Yannick Hamel, Gérant T.I. – 613-764-5444 (poste 238) [yhamel@nationmun.ca](mailto:yhamel@nationmun.ca)

La municipalité de La Nation  
958 route 500 ouest, Casselman, ON K0A 1M0

Téléphone : 613-764-5444

Télécopieur : 613-764-3310



CORPORATION DE LA MUNICIPALITÉ DE LA NATION

FORMULAIRE DE DEMANDE POUR AFFICHER UN MESSAGE SUR L'ENSEIGNE ÉLECTRONIQUE

VEUILLEZ COCHER UNE BOÎTE    Non lucratif

Charité (Numéro de charité \_\_\_\_\_)

Commercial                       Non Local

1. Identification du demandeur

Nom du groupe	Nom du demandeur
---------------	------------------

Adresse : \_\_\_\_\_

Province : \_\_\_\_\_ Code postal : \_\_\_\_\_ Téléphone : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_

2. Message demandé

ANG \_\_\_\_\_

ANG \_\_\_\_\_

FRA \_\_\_\_\_

FRA \_\_\_\_\_

3. Durée de parution

Début :                       Fin :

4. Déclaration et signature

*La municipalité n'est pas tenue responsable des erreurs, omissions et autres occurrences résultant de l'insertion du message demandé. Le contenu provient du demandeur et la municipalité n'est pas responsable de celui-ci. Dans le cas où il y aurait un arrêt ou des ruptures dans le fonctionnement de l'enseigne électronique, aucun rabais ne sera remboursé au demandeur.*

Signature : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_